



Compte Rendu

**Réunion du Comité Syndical
du 23.02.2015 - 17h30**

L'An Deux Mil Quinze, le 23 Février, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Rabelais de Chinon, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

Date de convocation du Comité : 10.02.2015

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 55

Membres votants : 52 + 3 procurations

Secrétaire de séance : Mme PESSON Angélique

Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 15.12.2014

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 22.12.2014 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 23.12.2014 aux Maires, aux Présidents de C.C., aux délégués titulaires et aux délégués suppléants

⇒ ***le compte rendu est approuvé à l'unanimité***

Délibération 2015.01 : Débat d'Orientations Budgétaires 2015

M. P. MASSARD présente le diaporama sur le Débat d'Orientations Budgétaires 2015, transmis avec la convocation le 10/02/2015 aux membres du Comité Syndical.

Principales précisions - Questions réponses soulevées lors de la présentation du D.O.B. 2015

⇒ Diapo 3

- ✚ La baisse du flux bleu (prévisions 2014 – réalisations 2014) peut s'expliquer :
 - par une forte augmentation du nombre de foyers utilisant le Stop Pub.
 - par les collectes non autorisées des sacs bleus effectuées avant le passage de la benne pour revente (entre autres sur AZAY LE RIDEAU et sur LANGEAIS).
Sur cette situation de « vol », M. ROUX s'interroge sur le maintien d'une collecte en porte à porte du flux bleu pour les communes collectées 2 fois et plus par semaine
- ✚ Part du fermentescible dans les sacs noirs : Elle représente environ 30 %, d'où les actions menées par le Syndicat concernant le compostage individuel et celles concernant le développement du compostage collectif.

⇒ Diapo 6 Fonctionnement de l'U.V.E

L'installation en fonctionnement optimal (sans incident technique) a une capacité de 20 000 tonnes par an.

⇒ Diapo 7 Vente de vapeur au CHC

La baisse du tonnage 2014 (5.771 tonnes) par rapport au tonnage 2013 (7 197 tonnes) représente une diminution de recettes d'environ 50 000 €. L'hiver très doux 2014 explique cette baisse du tonnage de la vapeur vendue au CHC.

⇒ Diapo 16 TGAP Tout Venant

Le coût a été revu à la baisse tout dernièrement : 14 €HT /T au lieu de 20 € HT/T comme indiqué sur le diaporama

⇒ Diapo 18 : Nouvelles dépenses ponctuelles

- Participation du SMICTOM à une étude de faisabilité d'un Centre de Tri interdépartemental (Cf. point n° 4 de l'ordre du jour). Cette étude n'intègre pas l'avenir de l'U.V.E. : sujet abordé dans un deuxième temps dès 2016.
- Lavage des conteneurs d'apport volontaire (intérieur et extérieur) concerne l'ensemble du parc soit environ 500 colonnes (station de lavage amovible). Cette prestation permettra d'harmoniser le lavage des colonnes sur l'ensemble du territoire. Il est précisé néanmoins qu'il s'agit d'une action ponctuelle et que le lavage des colonnes reste à la charge des communes.
- ⇒ Diapo 19 : Dépenses section investissement
En 2015, pour les déchèteries, il est prévu d'inscrire 260 000 € pour les dispositifs anti-chutes et la signalétique, ainsi que l'installation de système de vidéo-protection sur 2 sites à définir. Une somme de 400 000 € sera également prévue pour la poursuite du projet d'optimisation des déchèteries.
- ⇒ Diapo 20 : Reprise des papiers
En Janvier, le repreneur actuel, UPM - Chapelle Darblay, a eu des difficultés (stocks importants). 2 camions de papiers ont dû être expédiés en Espagne pour recyclage pendant cette période.
- ⇒ Diapo 24 : Contribution pour la collecte et le traitement des ordures ménagères : grille à l'habitant 2015
M. F. BRUYANT demande pourquoi la contribution à l'habitant n'est pas deux fois plus élevée dans le cas où il y a 2 collectes par semaine (par ex.).
Il est précisé que la contribution n'intègre pas que la collecte, mais également le traitement dont le coût reste le même quel que soit le nombre de collectes (il n'y a pas deux fois plus de déchets si la commune est collectée 2 fois par semaine, c'est la même quantité qui se répartit sur les 2 collectes).

Délibération sur le D.O.B. 2015 permettant de prendre acte de la tenue de ce débat :
[*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 02.03.2015*](#)
[*Délibération publiée ou notifiée le 02.03.2015*](#)

Délibération 2015.02 : Subventions du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2015

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer pour autoriser le Président à solliciter l'aide financière du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers.

- Pour les actions de communication et la mise en place d'outils de communication pour l'année 2015
- Pour l'achat de contenants de collecte sélective et le développement du compostage domestique (achat de composteurs, prestations d'accompagnement, communication, etc...) pour l'année 2015
- Pour les actions d'optimisation du parc des déchèteries (réaménagement des sites, amélioration de l'accueil, sécurisation, signalisation, communication etc.).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent cette proposition.

[*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 02.03.2015*](#)
[*Délibération publiée ou notifiée le 02.03.2015*](#)

Délibération 2015.03 : Participation du SMICTOM du Chinonais à une étude de faisabilité d'un Centre de Tri interdépartemental à maîtrise d'ouvrage publique

Afin de viser une performance sur le plan économique, environnemental et social, la modernisation et l'industrialisation des centres de tri doivent s'accompagner d'une recherche de cohérence territoriale en visant un maillage optimal d'organisation de la fonction de tri, à l'échelle d'un territoire le plus large possible.

Considérant les modélisations réalisées dans le cadre de l'étude prospective 2030 sur la collecte et le tri des déchets d'emballage et de papier dans le Service Public de Gestion des Déchets de l'ADEME, le bassin de population nécessaire pour alimenter un centre de tri industriel tout en maîtrisant les coûts est désormais à minima de 400 000 à 500 000 habitants.

Pour l'industrialisation du tri, il est donc nécessaire pour de nombreuses collectivités de repenser l'échelle territoriale du tri et d'envisager une mutualisation.

Préalablement à un investissement aussi important, il est donc nécessaire de réaliser un diagnostic de l'existant permettant d'établir un état des lieux approfondi sur les plans techniques et organisationnels. De ce diagnostic, différents scénarios prospectifs doivent être construits afin d'éclairer les décisions d'investissement.

C'est dans cette optique que les membres de Touraine Propre (hors Tour(s) Plus) et les syndicats de VALDEM et de VALECO se sont rapprochés pour mettre en place une étude de faisabilité d'un centre de tri.

Une première étude de faisabilité d'un centre de tri à maîtrise d'ouvrage publique avait été faite par Touraine Propre. Cette nouvelle étude doit conforter le choix du site d'Amboise pour l'implantation d'un centre de tri.

Depuis ces premières réflexions, d'autres collectivités ont manifesté leur intérêt pour cette étude. Aujourd'hui le périmètre concerné engloberait :

- Touraine Propre : 517 162 habitants (y compris Tour(s) Plus)
- Valdem (41) : 50 112 habitants
- ValEco (41) : 121 110 habitants
- SIEOM de Mer (41) : 34 180 habitants
- SMIRGEOMES (72) : 112 806 habitants dont 26 973 habitants du SMICTOM de Montoire (41) qui a transféré sa compétence traitement au SMIRGEOMES.

Dans ce contexte global d'industrialisation des outils, avec 4 500 tonnes traitées par an et un process très peu mécanisé, le centre de tri du SMICTOM est trop petit pour pouvoir faire face à ces nouveaux enjeux et le territoire du SMICTOM s'avère insuffisant pour supporter seul les investissements nécessaires.

Si le SMICTOM du Chinonais intègre l'étude, le périmètre serait ainsi porté à 910 059 habitants pour un gisement estimé à environ 60 000 tonnes en 2030.

2 hypothèses seraient envisagées dans l'étude :

- Un centre de tri unique de 60 000 tonnes
- 2 centres de tri de 30 000 tonnes chacun mais avec un opérateur unique

Par rapport à cette 2^{ème} hypothèse, il est précisé que l'ADEME ne subventionnera pas deux centres de tri situés potentiellement à 25 km l'un de l'autre (TOURS et AMBOISE).

Il est donc proposé :

- d'associer le SMICTOM du Chinonais à cette étude,

- d'autoriser le Président à signer la convention financière avec Touraine Propre et les autres collectivités partenaires énoncées ci-dessus.

C'est Touraine Propre qui portera l'étude. La convention prévoit que Touraine Propre refacture le coût de l'étude aux collectivités partenaires au prorata de leur population respective, en tenant compte des éventuelles subventions qui viendraient donc en déduction. Ainsi la participation du SMICTOM peut être estimée à 8000 € HT environ au maximum (le montant réel sera fonction du coût réel de l'étude résultant de la consultation qui sera lancée prochainement)

- d'autoriser le Président à signer le ou les éventuels avenants à cette convention dans le cas où d'autres collectivités souhaiteraient s'associer à l'étude.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable aux propositions susvisées.

*Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 02.03.2015
Délibération publiée ou notifiée le 02.03.2015*

Délibération 2015.04 : Opération Téléthon 2015

Bilan de l'opération 2014

- 15 jours de collecte du 22 novembre au 7 décembre 2014 inclus
- 9 points d'apport volontaire sur 9 places et parkings
- Un concours a été proposé à toutes les classes des écoles du territoire et 36 classes ont souhaité y participer
 - ⇒ **Résultat : 1 139,5kg soit 17 080 emballages métalliques collectés**
 - ⇒ **Le SMICTOM a versé un don à l'AFM Téléthon de 2 000€**, soit le minimum prévu (Cf. délibération du SMICTOM du Chinonais du 1^{er}/09/2014.)

Proposition pour 2015

Il est proposé au Comité Syndical de reconduire l'opération TELETHON pour l'année 2015. L'opération serait à nouveau axée sur la collecte exceptionnelle des emballages métalliques en partenariat avec VEOLIA (collecte des conteneurs) et SITA (tri et mise en balles dans le centre de tri).

9 conteneurs dédiés seraient implantés, du 21 novembre au 06 décembre 2015, sur des places et parkings stratégiques du territoire du SMICTOM.

Un concours serait proposé à toutes les classes des écoles du territoire. Les 3 classes qui auraient collecté le plus d'emballages métalliques recevraient des lots (exemples : boîtes à goûter, crayons recyclés, ardoises magnétiques, etc.).

En ce qui concerne plus particulièrement le don à l'A.F.M., il est proposé de le voter selon les modalités suivantes :

Nombre d'emballages collectés	Montant du don
Jusqu'à 10 000 emballages	2 000 €
De 10 000 à 15 000 emballages	2 500 €
De 15 000 à 20 000 emballages	3 000 €
Au-delà de 20 000 emballages	3 500 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'organisation du Téléthon 2015 et pour le versement du don à l'A.F.M. conformément aux propositions susvisées.

Lors de la présentation de ce dossier, Mme VERRINE s'interroge sur le fait que des actions ne soient pas faites avec d'autres associations tels que les Restos du Cœur, Emmaüs etc.

Sur ce point, il est précisé que le SMICTOM n'a pas vocation à faire de l'humanitaire. En premier lieu, il convient de transmettre un message sur le tri. Le Téléthon bénéficie d'une couverture médiatique importante sur une période courte. L'intérêt pour le Syndicat était donc de profiter de cette couverture pour diffuser un message sur le tri en touchant des personnes qui pourraient ne pas être encore impliquées sur le tri.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le 02.03.2015
Délibération publiée ou notifiée le 02.03.2015

Récapitulatif de la séance

<i>N° 2015.01</i>	<i>Débat d'Orientations Budgétaires 2015</i>
<i>N° 2015.02</i>	<i>Subventions du Conseil Général, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2015</i>
<i>N° 2015.03</i>	<i>Participation du SMICTOM du Chinonais à une étude de faisabilité d'un Centre de Tri interdépartemental à maîtrise d'ouvrage publique</i>
<i>N° 2015.04</i>	<i>Opération Téléthon 2015</i>

Séance levée à 19H25

Le Président
P.MASSARD

LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 23.02.2015 - 17H30

<u>Communes</u>	<u>Nom du délégué</u>
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	M. ROUX Claude
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	M. GONET Jean-Marie
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme COUVREUX Jocelyne
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme MINARET Claude
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	Absents
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. RAVENEAU Joël
CHAMPIGNY S/VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RONFAUT Jeanne
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme DIEU-COURREGES Cynthia
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GUILLARD Philippe
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents
CINAIS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude →procuration donnée à M. SALLARD R. (Couziers)
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. CARLES Jean-Marie
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean-Jacques – Mme LANDIER Jany
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	Absents
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	M. CAHAN Stéphane
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah →procuration donnée à M. GUILLARD P. (Chinon)
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Absents
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. BAUDRIER Christophe
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BELHANAFI Sofiane
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme GALLAUD Chantal
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël - M. BERNARD Xavier
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme ANTOINE Caroline
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. COUINEAU Jean-Claude – M. DOUTRE Enrique
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents Excusés
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Mme VERRINE Evelyne
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. GELE Stéphane
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SUTEAU Claudine
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme PESSON Angélique
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. GAUDIN Franck
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	Mme DESERT Rebecca
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	M. DELANNOY Alcyme →procuration donnée à Mme DIEU-COURREGES C. (Chaveignes)
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BOUGEARD Sébastien
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme BLOTTIN Nadine

Arrivé à 18H10

<i>RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>M. PAVY Michel</i>
<i>LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>Absents</i>
<i>SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</i>	<i>Absents</i>
<i>ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>M. MAULAVE André</i>
<i>STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)</i>	<i>Absents</i>
<i>ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)</i>	<i>Mme RICARD Bénédicte</i>
<i>ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>Mme ALBERT Maryvonne</i>
<i>STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)</i>	<i>M. ANDREANI Jean-Pierre</i>
<i>SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>M. CHAUVELIN Laurent</i>
<i>SAZILLY(C.C. du Bouchardais)</i>	<i>Absents Excusés</i>
<i>SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>M. MARTIN Alain</i>
<i>TAVANT (C.C. du Bouchardais)</i>	<i>M. CORDONNIER Jean</i>
<i>THENEUIL (C.C. du Bouchardais)</i>	<i>M. MOREAU Yves</i>
<i>THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</i>	<i>Absents</i>
<i>THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)</i>	<i>M. ARRONDEAU Claude</i>
<i>La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)</i>	<i>M. DOLATA Bernard</i>
<i>TROGUES (C.C. du Bouchardais)</i>	<i>Mme VOISINET Yolande</i>
<i>VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</i>	<i>M. GARBI Maoui</i>
<i>VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)</i>	<i>M. MECHIN Laurent</i>
<i>VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)</i>	<i>M. BRUYANT François</i>
<i>VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)</i>	<i>M. LEGRAND Gérard</i>

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme A. ROBIN

Absents Excusés

Mme CHEMINOT C. – Receveur, T.P. CHINON

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 55

Membres votants : 52 + 3 procurations

Secrétaire de séance : Mme PESSON Angélique